

# Chapitre I

## Le site et la ville

Le site d'Oran en tant que composante du milieu méditerranéen, se distingue par des caractéristiques physiques et non physiques dont les impacts influent sur les modalités de son anthropisation et les fonctions de son usage. L'examen de leurs propriétés inclut l'identification des mécanismes de son anthropisation à travers différentes phases de leur développement. Dans le cadre de cette analyse basée sur une réflexion mésologique, l'idée consiste à discerner les paradoxes liés au contexte d'aménagement du site et d'en éclairer les significations.

### Le cadre physique du site d'Oran

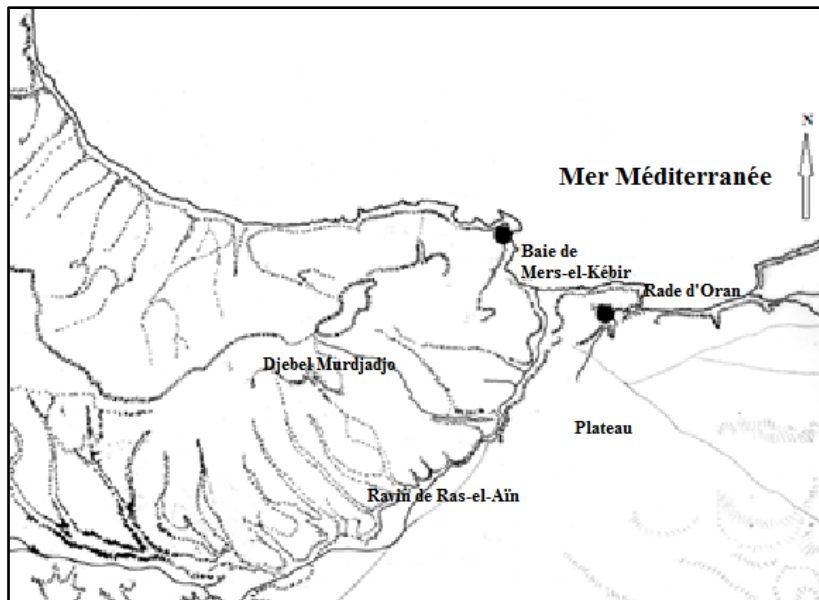
Le site d'Oran sur la rive sud de la Méditerranée, constitue une « conrescence » (Berque a, 2017) comprenant une chaîne tellienne qui se développe sur 25 km environ culminant à 589 mètres aboutissant à la mer. Marqué par une ligne côtière échancrée, il associe sebka, oueds, plaines et djebels aux inclinaisons variant entre 25 et 45° (Fig.1 : Le site d'Oran). La topographie contrastée de l'ensemble djebel/oued et l'étendue du plateau en « amphithéâtre » sur la baie, composent une unité morphologique articulée par le réseau hydrique et balayée par les vents. Chaque élément est le support naturel du milieu qui se caractérise par un couvert végétal en garrigue et maquis, un relief érodé et un sol soumis à l'aléa sismique (Neboit-Guilhot, 1990, p. 1-20).

En tant que carrefour où se « rencontrent la mer, la montagne, des ravins, des plateaux étagés » (Tinthoin, 1956), l'harmonie paysagère du site, est plusieurs fois attestée par les descriptions de chroniqueurs et autres représentations picturales de différentes époques. René Lespès lui consacre quelques chapitres confirmant la fragilité naturelle de sa structure étriquée et fournit quelques explications du choix des premières traces de son anthropisation.

En somme, un site morphologiquement malaisé et vulnérable, mais substantiellement avantage, dont l'aspect paradoxal est relatif à la Méditerranée telle que résumée par Braudel :

« Le plaisir des yeux, la beauté des choses dissimulent les trahisons de la géologie et du climat méditerranéens. Ils font oublier que la Méditerranée n'a pas été un paradis gratuitement offert à la délectation des hommes. Il a fallu tout construire souvent avec plus de peine qu'ailleurs » (1977, p. 225).

**Fig. 1 : Le site d'Oran**



Source : A. Bekkouche.

La configuration morphologique du site d'Oran, se compose de part et d'autre du ravin de Ras-el-Aïn comprenant à l'Ouest le Djebel Murdjadjo, à l'Est le plateau en pente douce, au Sud-Est, la plaine de la grande Sebkhia et des dayas.

Les transformations du site donnent à voir comment se sont effectués les aménagements des différentes périodes, tenant compte du climat, la topographie, l'eau, le soleil, le vent (Aime et Penven, 1982, p. 3-13). A ce titre, Oran est relativement comparable à d'autres villes de la région méditerranéenne où les pentes, constituent un atout dans le maniement des ruissellements des eaux pluviales et la maîtrise de l'irrigation. De même, s'agissant de la sécurité, l'étendue de la vue panoramique et les escarpements permettent de contrôler les horizons et d'entraver les éventuels assauts ennemis. Dans ces circonstances, le Djebel Murdjadjo sert ainsi de promontoire à un ensemble de dispositifs d'observation des principales

routes marines et terrestres reliant les provinces d'Alger, Mascara, Tlemcen, Mers-el-Kébir.

Une situation favorable d'où la vue porte sur plusieurs kilomètres à la ronde, et un milieu propice à l'installation d'un groupe humain, assurée par l'existence de l'eau et des voies de communication. Mais, les inclinaisons topographiques constituent en même-temps une dangerosité relative à l'instabilité des sols provoquant des éboulements et autres glissements potentiellement menaçants. De nos jours, des affaissements en milieu urbain renvoient l'image pernicieuse des mouvements de terrain, dont une part de responsabilité est due aux actions de l'homme. L'hypothèse des désordres occasionnés par certains aménagements du site, les rapporte aux bouleversements occasionnés au système hydrologique naturel. Ces signes de fragilité, incluant la sismicité, sont une constante des mécanismes qui perturbent particulièrement les côtes méditerranéennes. Le facteur tellurique qui a laissé des traces dans l'histoire d'Oran, est approximativement localisé dans l'espace ; il demeure malheureusement, un risque majeur totalement imprévisible.

### **Anthropisation du site d'Oran. Entre risques et potentialités du milieu méditerranéen**

Le site d'Oran sur la rive sud de la Méditerranée est directement accessible par la mer et en tant que tel, il est concerné par les vulnérabilités des types de risques littoraux (Neboit-guilhot, 1990, p.1-20). L'aspect physique de leur identification, a rapport avec les conditions météorologiques associées à des phénomènes naturels (érosion, climat, averse, crue, vent violent, séisme...). Elles sont aussi d'ordre anthropomorphique, avec d'une part, les aménagements qui peuvent aggraver les contraintes et endommager les potentialités naturelles (pression démographique, surconsommation d'espace) ; d'autre part, les dangers des incursions humaines venant de la mer.

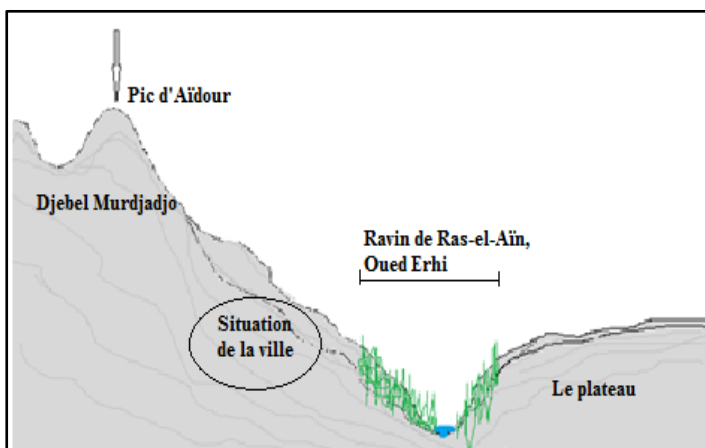
Comme pour la plupart des villes de cette région, certains attributs géomorphologiques leurs sont communs : une baie marine avec des embouchures d'affluents ravinés, un découpage côtier abrupt, des sources, un pic montagneux de moyenne altitude.

Mais au-delà des similitudes typo et/ou topologiques, chaque site se définit par un caractère unique qui qualifie son existence. Celui d'Oran (René Lespès, 1938, 17-22 ; Tinthoin, 1956, p. 176-186), s'identifie par les toponymes inaltérables qui ont traversé le temps malgré les différences linguistiques des populations successives et l'importance des transformations apportée au site.

Entre autres atouts, le site d'Oran, « ne manque...ni de pittoresque, ni de grandeur » (Lespès, 1938, p.17), mais, face à la Méditerranée, il subit les « contraintes physiques » et « la fragilité du milieu » qui se caractérisent par

« l'agressivité des eaux », « l'instabilité des pentes » et « les secousses telluriques » (Neboit-Guilhot, 1990). Par ailleurs, une vague allégation prôtée aux régions méditerranéennes, se rapporte au paradoxe « qu'elles tournent le dos à la mer ». On peut se demander quel sens se dégage de cette expression qui semble concerner plusieurs villes de la méditerranée?

**Fig. 2 : Coupe schématique sur le site initial d'Oran**



Source : A. Bekkouche.

L'urbanisation s'est adaptée à la topographie escarpée et à la contiguïté des lieux. Le Djebel Murdjadjo domine le ravin de Ras-el-Aïn, l'Oued Erhi et le plateau ouvert sur la mer.

### **Unicité historico-symbolique versus uniformisation typologique du site**

Au regard de l'anthropisation chronologique du site, Oran prend naissance au Djebel Murdjadjo qui le marque de son empreinte avec le Pic d'Aïdour culminant à 429,3 m d'altitude et dominant le ravin fertile sur une longueur de 2,5 kms environ, à partir de la côte. La position et le relief saillant du djebel serviront de « point d'appui » à différentes formes d'occupation selon les enjeux de l'époque. Lespès décrit les circonstances de « ...l'établissement d'une ville construite en étage, de modeste étendue (60 à 70 hectares), adossée à la montagne jouissant de la meilleure exposition, au Nord-Est et à l'Est, et dont les communications avec l'intérieur seraient naturellement et facilement assurées » (Lespes, 1938, p. 19). Il semble bien que le critère « communication » avec les autres lieux territoriaux, ait été décisif pour situer la ville tout en garantissant les possibilités d'accès à l'eau. En ce sens, les potentialités environnementales ont une fonction écologique fournissant l'eau sous diverses formes (sources, oued, ruisseaux, puits...) autour desquelles se développe un milieu humain avec ses représentations

culturelles et esthétiques. Le djebel en tant que « vecteur concret de l'identité » du site, constitue une altérité physique et spatiale qui a marqué symboliquement l'histoire d'Oran. En l'occurrence, la contingence du prédicat ravin/source Ras-el-Aïn, se ramifie à toutes les composantes du milieu pour assurer sa subsistance agricole et paysagère. Aussi, sa protection visant à se prémunir des menaces extérieures visibles ou invisibles, est administrée par un ensemble de mesures de surveillance où le Fort Santa-Cruz, est l'élément le plus emblématique du dispositif défensif du site. Il assurait aussi un point de repli stratégique, sans doute une fonction majeure à l'époque de sa construction. Pour autant, le choix des emplacements des différentes activités, montre que les lieux d'implantation des constructions en amont, ont de tout temps préservé les terres fertiles en aval.

Cette logique cosmique de réciprocité structurelle entre le djebel et le ravin, entre la citadelle avec ses bastions et le piémont, constitue paradoxalement sa vulnérabilité. Elle se confirmera par l'occupation coloniale française en 1831 en ciblant les biens matériels et immatériels de la société autochtone. Les transformations qui s'en suivront, affecteront par conséquent l'eau, la terre et les valeurs symboliques qui structuraient le milieu de vie.

Le détournement de l'eau de la source Ras-el-Aïn, l'urbanisation partielle de la zone maraîchère et potagère du ravin, modifieront le sens des valeurs affectives et matérielles de plusieurs exploitations artisanales à caractère agraire proprement méditerranéen. De nouveaux jardins à la française se substitueront aux jardins vivriers antérieurs, engageant ainsi une dynamique d'espaces d'agrément en relation au site.

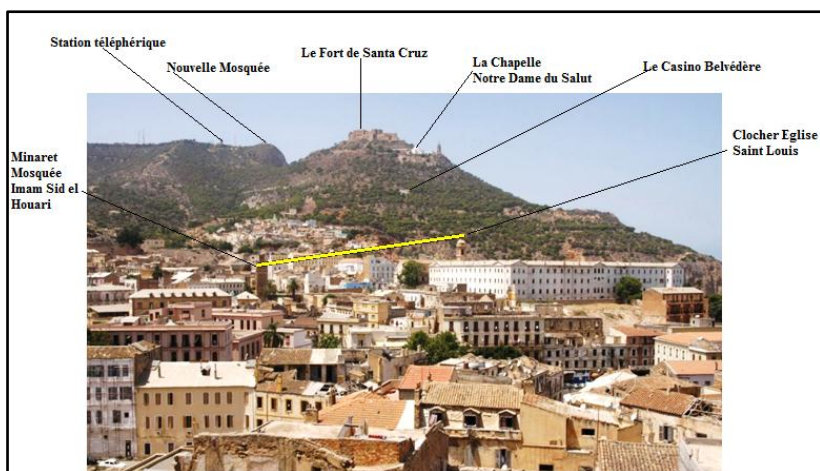
En tant qu'expression du pouvoir colonial, elle se traduit par des actions d'assujettissement de la nature, aplanissant le relief, notamment les ravins qui servaient à l'écoulement des eaux de ruissellement, à l'agriculture et au fonctionnement des moulins.

Sur les hauteurs du Djebel Murdjadjo, la construction ostentatoire de la Chapelle dédiée à la Vierge Notre Dame du Salut (19<sup>ème</sup> siècle.)<sup>1</sup>, apporte sa charge d'une présence chrétienne en plus du Fort espagnol de Santa Cruz et de l'Eglise Saint-Louis. L'occupation militaire, puis culturelle des points stratégiques du site, manifeste ostensiblement une représentation de leur pouvoir respectif. La Vierge de la chapelle de Santa-Cruz « haut lieu du diocèse » et vitrine de la religion catholique, n'est pas seulement un élément d'ennoblissement du paysage.

---

<sup>1</sup> La chapelle de Santa Cruz est construite en 1850, après l'épidémie de choléra de 1849. Elle est dédiée à la Vierge Notre-Dame du Salut.

**Fig. 3 : Vue sur le Centre-ville historique d'Oran et le Djebel Murdjadjo**



**Source :** A. Bekkouche.

Une légère surélévation du clocher de l'Eglise Saint-Louis au-dessus du minaret de la Mosquée de la Place de la Perle (signalé par le trait jaune), traduit le signe symbolique d'exprimer la suprématie du pouvoir dominant, de la chrétienté sur l'islam.

Au fur et à mesure des extensions de la ville, les marques de symbolisation du site accompagnent son évolution conjointement à celles de la société et de nouvelles données économiques, technologiques et culturelles. Dans cet esprit, le « style Jonnart » aussi appelé « arabisation », s'est approprié le symbolisme reconnaissable du minaret pour ériger la Brasserie d'Oran (BAO), le Casino Belvédère et la Gare. Dans sa forme significative, ce choix architectural crée une confusion de sens du contenu, le réduisant sinon à un motif décoratif, du moins un usage malveillant à l'égard de la religion musulmane.

### **Encadré 1 : Le style Jonnart et l'Algérie**

#### **- De l'arabisation à la modernité**

Après la pacification du pays et la remise du pouvoir aux autorités civiles, les générations nées en Algérie cherchent à fonder une identité. Les architectes puisent dans une imagerie néo-mauresque, choisie sur des édifices aussi bien marocains qu'égyptiens, pour décorer des mairies ou des écoles. [...]Cependant, les clients, colons aventuriers venus faire fortune dans ce pays neuf, exigent une architecture plus ostentatoire et puisant ses références dans un style méditerranéen. [...] C'est au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec le développement économique du pays autour du commerce du vin, que les premières générations nées en Algérie, tout en se réclamant françaises, développent une identité propre, une certaine « algérianité ».

Un engouement naît alors pour l'architecture néo-mauresque. Jonnart, gouverneur général épris d'orientalisme, encourage le mouvement et donne des directives aux architectes en charge des bâtiments publics. C'est à son nom que resteront attachés les premiers développements officiels de l'architecture néomauresque.

Aleth Picard Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962). Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, 1994.

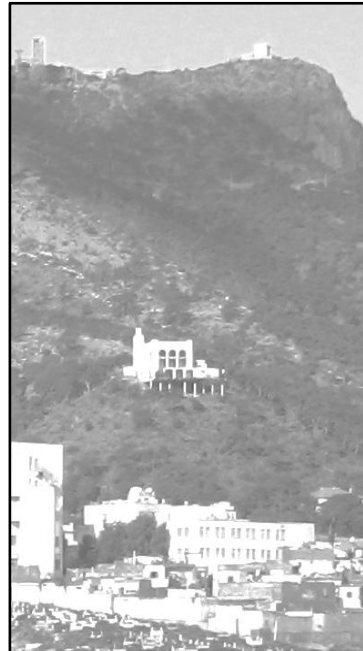
Fig. 4 : Utilisation de l'élément « minaret » pour des équipements non culturels, durant la période coloniale



Gare d'Oran



Affiches de la brasserie algérienne d'Oran



Le Belvédère

Sources : <http://www.memoblog.fr/oran/>;  
hadj miliani - WordPress.com.

Le rivage en particulier, façade de miroitement de la suprématie coloniale, accueille les aménagements du port signe de dynamisme commercial et industriel. Egalement haut lieu de partage du monde par les puissants, Mers-El-Kébir abrite la base navale en concurrence avec les installations britanniques à Gibraltar et en Alexandrie.

Le Front de mer, réserve son emplacement aux valeurs de prestige avec ses tours modernes importées du modèle urbain occidental, signe d'universalité, d'audace et de réussite économique. Outre la nouvelle toponymie qui renvoyait aux saints de la chrétienté et aux personnages militaires colons, de nombreux signes incarnant la France, s'érigaient en œuvres d'art dans les lieux publics en hommage au rôle qu'ils ont joué dans le développement de la ville.

L'observation d'André Lucrèce (2011) est à ce sujet, très illustrative:

« Quand, par exemple, Fanon perçoit dans les dénominations de lieux ou dans les symboles matériels un enjeu, quand il dit: « Le colon fait l'histoire et sait qu'il la fait. Et parce qu'il se réfère constamment à l'histoire de sa métropole, il indique en clair qu'il est ici le prolongement de sa métropole (...) la statue du général qui a fait la conquête, la statue de l'ingénieur qui a construit le pont » (p. 166).

Il n'empêche que face à l'altération de la mémoire collective des sociétés antérieures, l'atout toponymique fonctionne comme un « rempart symbolique » (Benramdane, 1999, p. 1-4). Sidi-El-Houari, le Djebel Murdjadjo, la Source de Ras-el-Aïn, Mers-el-Kébir sont rapportés tour à tour par El-Bekri (11<sup>ème</sup> s.), El Idrissi (12<sup>ème</sup> s.), Ibn-Khaldoun (14<sup>ème</sup> s.), Hassan el Wazzan dit Léon l'Africain (15<sup>ème</sup> s.), Thomas Shaw (18<sup>ème</sup> s.). L'Imam Sid El Houari (15<sup>ème</sup> siècle), dont le nom emblématique est porté par le plus vieux quartier, se confond avec celui de la ville même, lui offrant protection et bénédiction. Ras-el-Aïn, nom de la source et du ravin auxquels se rattache la naissance de la ville, est le « témoin irrécusable, survivance des temps passés, et la marque indélébile d'un rapport singulier d'un groupe humain à un espace - carrefour tant convoité » (Benramdane, 1999).

Mers-el-Kébir, alors « porte d'entrée en Afrique » était la « Clef d'Oran » selon l'expression de Vianelly principal conseiller du Cardinal Ximenes pour la prise de la ville par les Espagnols en 1505 (Didier, 1927). Il fut aussi « l'établissement d'une importante colonie italienne de pêcheurs » (Merlin, 1963, p. 27). Quant au Djebel Murdjadjo, il constitue un repère de représentations mythiques, inscrit dans un vaste territoire de convergence symbolique et de cristallisation de l'histoire. Proéminence au croisement des chemins cardinaux terrestres et marins, il est le support de différents rites qui subjuguent ses caractéristiques physiques pour affirmer leur existence et leur éternité. Sidi Abdelkader Djilani, la Casbah (avant le 16<sup>ème</sup> s.), le Fort Santa Cruz (16<sup>ème</sup> s.), la Chapelle de la Vierge Notre Dame du Salut (19<sup>ème</sup> s.), trônent en enracinant chacun la logique symbolique de sa matérialité.



Dans ce même esprit, un téléphérique gage de modernité et de maîtrise technologique, survole le centre historique d'Oran, renvoyant une image paradoxale de la promiscuité du progrès qu'il incarne et de la précarisation de l'aire exposée. Tout récemment, enfin une mosquée (2016) en léger surplomb du fort et de la chapelle, bien que de dimension modeste, elle exprime à son tour, le pouvoir d'exposer sa suprématie symbolico-religieuse (Fig. 5 : Mosquée construite au sommet du Djebel Murdjadjo, 2016). Elle renforce les symboles existentiels de souveraineté qui ont consisté à débaptiser les noms et à retirer les bustes de l'espace public.

Les lieux de cultes sont transformés sinon en mosquées du moins en équipements culturels. Pour autant, l'éternité cosmique du lieu, semble convenir à des pratiques mêlant aux espaces de piété, différentes formes de plaisir ludique. Deux configurations de la société algérienne dont les valeurs, bien que divergentes, se partagent potentiellement le site, confirmant par-là, sa valeur d'unicité.

**Fig. 5 : Mosquée au sommet du Djebel Murdjadjo, 2016**



**Source :** Les Lions d'Oran Public Group | Facebook.

## **Aménagement du site post-colonial ou l' « obsession du retard à rattraper »<sup>2</sup>**

Au départ des Français à l'indépendance de l'Algérie en 1962, Oran hérite d'une forme radio-concentrique marquée par deux boulevards circulaires: « Celui de première ceinture, de 4 kilomètres de développement, achevé en 1950. Un boulevard périphérique de deuxième ceinture s'ébauche au-delà de la partie bâtie de l'agglomération, sur 8 kilomètres » (Tinthoin, 1956, p.183).

A partir des années 1970, Oran poursuit son étalement périphérique, porté par la planification d'un réseau viaire radioconcentrique systématique.

Nivelant et faisant bon usage du bulldozer, emblème sublimé pour sa puissance technologique aux effets dévastateurs sur la nature et l'urbanisme. L'expansion continue selon le même mécanisme pour réaliser une troisième voie, puis une quatrième et la cinquième d'une longueur de 35 kilomètres, est en chantier. Ce processus en série au rythme quasi géométrique, renvoie aux pendants sémantiques « boulevard », « autoroute », « rocade », conçus pour dévier les flux pénétrants.

Un schéma paradoxal en fait, au regard des attentions particulières réservées aux « entrées de ville » qui font en même temps l'objet d'aménagement « accueillant ». A partir des années 2010, l'apparition des embouteillages semble se conformer au « paradoxe de Braess qui énonce que l'ajout d'une nouvelle route dans un réseau routier peut réduire la performance globale, lorsque les entités se déplaçant choisissent leur route individuellement »<sup>3</sup>.

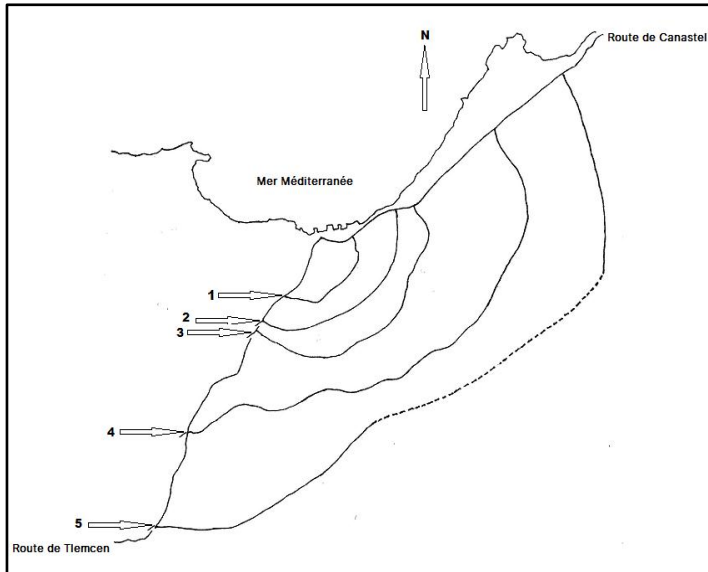
Parallèlement, la reprise des chantiers de construction, s'inscrit dans un processus résolument engagé sur la voie présumée avantageuse, de l'urbanisme moderne. Le credo était au système de préfabrication et le slogan de « deux logements/jour », visant à réduire les délais d'exécution pour rattraper le retard de la croissance. Les tractations avec les grandes entreprises de construction internationales, débitent les mêmes systèmes de production reproduisant le stéréotype du zoning et de la segmentation spatiale<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> L'expression est d'Aimé Césaire, (1984). « Soleil éclaté: mélanges offerts à Aimé Césaire à l'occasion de son soixantième anniversaire ». In : Narr Verlag, p.439.

<sup>3</sup> Ce paradoxe mis en évidence et conceptualisé en 1968 par le mathématicien Dietrich Braess, n'a pas été vérifiée à Oran, mais les faits s'y apparentent manifestement.

<sup>4</sup> Depuis les années 1970, ces zones se multiplient dans toutes les contrées, qu'elles soient du littoral, des hauts plateaux ou du sud du Sahara.

**Fig. 6 : Oran : Tracé des voies périphériques**

**Source :** A. Bekkouche.

- 1, 2,3 : Boulevards périphériques (approximativement 4kms, 8kms, 16kms)
- 4 : Autoroute (Rocade Sud : 26 kms)
- 5 : Rocade en cours de réalisation (prévue 35 kms)

En résonance avec le changement du langage urbanistique et les modèles conceptuels véhiculés par l'outil informatique, l'étalement urbain en « tâche d'huile » est de plus en plus rapide (Fig.6). Passant des plans d'embellissement aux plans d'aménagement urbain, le site d'Oran aura été un objet de compromis à la mesure des enjeux urbains politico-économiques. Les plans « Emile Cayla » (1893), « de Constantine » (1958), « d'Urbanisme Directeur » (PUD 1970), reproduisent la conception hygiéniste d'un « plan d'ensemble de la ville » en structurant les réseaux de voiries et d'assainissement.

A partir des années 1990, sous l'influence de « discours technoscientifique et quantitatif » (Orillard, 2005, p.77-82), de nouveaux instruments manipulant les jeux d'échelles, s'activent à articuler des liens entre les quartiers, les secteurs urbains, l'agglomération, les aires métropolitaines et régionales<sup>5</sup>. Le paradoxe de cette planification

<sup>5</sup> Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme, 1998-2018 (PDAU), à l'échelle de l'agglomération.

Plan d'Occupation des sols (POS), à l'échelle des secteurs urbains.

Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT).

Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine (SDAAM).

volontariste dite « moderne », fait étalage de ses appareils technologiques pendant que le centre se précarise en élargissant l'aire des effondrements d'immeubles et d'affaissements des voies<sup>6</sup>.

Par ailleurs, l'étalement rapide se rattache à la pressante nécessité de résorber des programmes de construction en souffrance qui se transforment souvent en « plan d'urgence ».

« Les plans routiniers sont rapidement dépassés et les plans d'urgence sont souvent inadaptés (incompréhension en ce qui concerne les rôles de chacun, le « suivi aveugle » de la planification peut engendrer une lenteur ou une inadéquation de l'action, etc.). On y évolue dans l'incertitude, car les procédures d'urgence paraissent impuissantes, voire aggravantes » (Guarnelli, 2014, p. 5).

Pendant que les différents acteurs parlementent et planchent sur les projets, le temps de la prise de décisions pour « rattraper le retard », la ville continue sa progression sur le terrain.

Les faits seront ensuite approuvés et validés par des plans révisés. Jean-François Vasseur (1996) signale à ce sujet : « Paradoxalement, l'urbanisme prescriptif s'incline devant les situations de fait, les entérine et par voie de conséquence en assure la promotion et le développement légitime » (Vasseur, 1996).

S'agissant d'Oran, Fouad Soufi (Soufi, 1996, p. 204-210) avait relevé que c'est une ville qui se fait à « côté de ses plans ».

Dans ce même ordre, d'autres désaveux soulignent la nature obsolète des instruments d'urbanisme (Sidi Boumedine, 2013, p. 228), alimentant ainsi les débats sur la nécessité de réviser les méthodes de la planification urbaine. Notamment, prendre en ligne de compte la question de l'incertitude relative entre autres, aux risques naturels qui caractérisent le littoral méditerranéen oranais.

## **L'incertitude relative au risque sismique**

En 1790, Oran fut détruit par un séisme qui a laissé des traces dans la mémoire collective. Il s'inscrit dans l'histoire sismique de l'Algérie du fait de sa localisation dans une zone de convergence de plaques.

De nombreuses secousses telluriques sont enregistrées avec des dégâts d'ordre matériel occasionnant des mouvements de panique aux contrecoups psychologiques avérés. Pour autant, la croissance urbaine mue par la nécessité démographique, n'a pas d'autre choix que de faire face à cette catastrophe naturelle imprévisible et rémanente.

---

Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT).

<sup>6</sup> Pour les raisons avancées de sécurité, les quartiers de « La Calère » et de Ras El Aïn, ont fait l'objet de démolition durant les années 1986 et 2000.

Les autorités Françaises ont dû s'en préoccuper dès les premières années de colonisation. En 1844, le général Bugeaud donna instruction à « définir des règles pour les constructions en Algérie » (Picard, 1994, p. 123). Même si l'aménagement du site sur le comblement des ravins, ne semble pas avoir intégré des normes parasismiques, la connaissance des risques faisait l'objet de recherche à l'échelle nationale<sup>7</sup>. Aussi, face à ce « risque majeur diffus » (Neboit-Guilhot, 1990) et l'impossibilité de cartographier avec précision les zones de vulnérabilité à la construction, l'effort est axé sur les caractéristiques physiques des édifices.

La méthode est basée sur les calculs des ossatures qui structurent l'épaisseur et la solidité des murs ainsi que les arcatures et contreventements. La hauteur des édifices figurant parmi les critères discriminants à observer, le premier « gratte-ciel » d'Oran, atteignant huit étages, est édifié en 1928.

De nos jours, avec l'évolution de la science, aucune restriction ne semble concerner la prolifération des tours et autres immeubles de grande hauteur dont le modèle antisismique émane du Japon. Soumises à des épreuves de la vulnérabilité des constructions, les nouvelles méthodes évaluent les valeurs indiciaires du dommage probable et des incertitudes. C'est d'ailleurs en faisant appel aux compétences japonaises<sup>8</sup> que se sont construits dans les années 1990, les projets des « 6000 logements » dans le prolongement du front de mer, et de l'Université des sciences et de la Technologie d'Oran<sup>9</sup>.

Une meilleure connaissance de l'aléa définit les zones de sismicité d'après des degrés de dangerosité situés de 1 à 5. Oran est classé comme un « ensemble très vulnérable » parmi les « Zones sismiques les plus menacées des territoires en Algérie »<sup>10</sup>. L'évolution cognitive liée au séisme ne réduit plus le problème des Immeubles de Grande Hauteurs et sa solution à une simple question technique. Une importante cartographie produite par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) ouvre « une perspective plus gestionnaire du risque sismique », en complément aux normes de construction.

Après les périodes de catastrophes, une réglementation récente rend obligatoire le respect des règles parasismiques en matière de conception

---

<sup>7</sup> Alger 1876, Blida en 1854, La création de l'observatoire d'Alger à l'instar de Lyon et Nice s'est suivie par le lancement des opérations de l'étude et l'élaboration des plans d'aménagements pour l'extension et l'embellissement pour Alger. Il fut remplacé par l'Institut de Météorologie et de Physique du globe d'Algérie (I.M.P.G.A.) en 1931, dont la mission est de promouvoir l'étude géophysique et de prendre en charge la surveillance sismique du territoire. Le séisme constituant en Algérie, la première calamité naturelle, cet institut entrepris de nombreuses études dans les domaines de la sismologie, du géomagnétisme et de la gravimétrie. Aujourd'hui devenu le centre de recherche en astronomie et géophysique CRAAG suite la catastrophe de Cheliff en 1980.

<sup>8</sup> Bureau d'études japonais KAJIMA.

<sup>9</sup> Un certain nombre d'ingénieurs algériens ont bénéficié de bourses au Japon.

<sup>10</sup> Oran est situé en zone II-A : Tableau 5 : Classification sismique des wilayas d'Algérie.

architecturale. La loi 04-05 du 14 août 2004, complète les anciennes dispositions et fixe les conditions d'aménagement et de l'urbanisme en prévention des risques naturels et technologique<sup>11</sup>. Bien qu'imprécis et en cours d'élaboration, les documents cartographiques produits concernent davantage les sites d'implantation et les caractéristiques physiques du sol.

Ces dernières sont déterminées après différents sondages pour en préciser la résistance durant la première phase de réalisation d'un projet. Tel a été le cas pour un projet de reconstruction de la Calère au centre-ville traversé par une faille sismique et qui a fait l'objet d'études pluridisciplinaires particulières (Bekkouche, 2007, p. 139-143). Mais, force est de constater que ce projet, qui a fait l'objet d'un concours d'idées international en 2001, n'est toujours pas reconstruit plus de quarante années après sa démolition. Sa durable suspension des programmes d'aménagement, s'apparente conjecturalement à des situations de « mise en friche urbaine paradoxales » (Bachimon, 2014, p. 42-61).

Sachant en effet la valeur foncière et patrimoniale du lieu, il faut se questionner sur les raisons d'un tel bilan qui a pourtant bénéficié d'études techniques finalisées mais qui sont restées sans suite. Couvrant une surface de six hectares, dans un milieu gorgé d'eau de sources, généreusement ensoleillé, difficilement constructible du fait de la « mollesse » du sol, sans utilisation pendant plus d'une quarantaine d'années, cet « espace symboliquement antinomique avec la vie » (Scapino, 2015), offre un potentiel intéressant pour un projet de « culture urbaine ». L'idée se justifie d'autant plus qu'une école, seul vestige de l'histoire du lieu, occupe le centre du terrain.

Pour autant, les modèles ne manquent pas s'il fallait par exemple s'inspirer de la pépinière agrumicole de Misserghine où la clémentine a atteint sa maturité après une dizaine d'années avant d'être exportée en 1925 et reproduite sur les rives nord de la Méditerranée.

Le manque à gagner concerne davantage et à la fois l'emploi, la formation et la recherche relatifs au travail de la terre en milieu urbain. Etendue à d'autres friches urbaines dont le Ravin de Ras-El-Aïn, en amont, l'alternative mériterait que les aménageurs et les décideurs s'y intéressent dans l'esprit d'une modernité qui ne se réduirait pas qu'à la construction de tours en verre climatisées.

---

<sup>11</sup> Suite au séisme du 21 mai 2003 à Boumerdès, deux lois ont été votées en 2004: n° 04-05 modifiant et complétant la loi n° 90-29 du 01 Décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme ; et n° 04-06, portant amendement de certaines dispositions du décret législatif n° 94-07 du 18 mai 1994.

## **Les ravins dans l'aménagement du site. De la substantialisation à l'asservissement du « topos »**

Un ravin se définit généralement comme une « entaille assez profonde du sol, le plus souvent en V, produite par les eaux de ruissellement ou par un torrent ; petite vallée étroite, encaissée » (Wikipédia). Il doit son existence à celle de l'eau qui y creuse son lit sous une forme changeante au fil du temps.

Au Maghreb, le mot ravin se traduit par « oued » en arabe, « terme générique désignant un fleuve d'Afrique du Nord ». Il constitue donc le meilleur atout substantiel du site compte tenu du climat semi-aride d'Oran. C'est en tant que tel qu'il aura été utilisé jusqu'à la venue des Français en 1830 introduisant une autre vision effectuant des transformations qui vont bouleverser la « cosmicité » des lieux. En effet,

« L'un des premiers soins du Général Boyer, après notre occupation en 1831, fut de faire raser toutes les masures qui masquaient les vues du côté de l'Est, entre le Château-Neuf et le Fort Saint Philippe. On fit de même dans la suite pour tous les gourbis qui du côté de Ras-el-Aïn, pouvaient servir d'embuscades et permettre à des assaillants de se glisser jusqu'aux remparts » (Lespès, 1938, p. 157).

« Les travaux exécutés... entre 1832 et 1844... : Le boulevard de Ras-el-Aïn, futur boulevard Malakoff et la rue des Jardins. La première de ces créations fut réalisée, sous l'inspiration et la direction de l'Ingénieur Aucour, par le comblement du ravin de Ras-el-Aïn à l'intérieur des murs » (p. 150).

Autrement signifiées, ces actions procèdent à la « décosmisation » des ravins à Oran et leur « fétichisation » en « objet » dont une des conséquences, « l'acosmie se manifeste par... le tue-paysage » (Berque c, 2016). Pour en comprendre le processus, les questions de l'utilité et de l'usage d'un ravin en termes de « médiance », apporte un éclairage complémentaire à la notion de « trajection » au sens de la mésologie. De ce point de vue et en règle générale, le ravin en milieu urbain, morphologiquement malcommode voire dangereux, est, selon les règles urbanistiques, « zone non constructible ». Mais n'ayant pas été édictée en norme à l'époque, la technologie s'est donnée les moyens de vaincre les difficultés liées à la topographie escarpée.

Avec le temps et le travail de la nature, apparaissent des signes manifestes de perturbation morphologique du site.

L'identification de l'origine de ces mouvements menaçant l'instabilité des lieux, met en exergue, la contingence de l'eau à l'interface avec le sous-sol (Fig. 7: Affaissements des sols au centre-ville d'Oran).

**Fig. 7 : Affaissements des sols au centre-ville d'Oran**



**Source :** Liberté Algérie, 31 août 2016.



**Source :** Ouest Tribune 17 août 2016.



**Source :** Ouest Tribune, 16/11/2016.



**Source :** [www.jcalgerie.be/?p=12763](http://www.jcalgerie.be/?p=12763).



Un regard rétrospectif sur la forme de la ville jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, montre son adhérence à la morphologie du site. Elle est entourée de remparts et d'un système défensif comprenant La Casbah<sup>12</sup>, châteaux (kassar), forts (bordjs), tours de guet (atalayas), tranchées. Elle se compose de deux parties nettement séparées par un ravin, qui se distinguent visiblement par leur géométrie et leur dimension. Au sud, la Casbah proprement dite, dont l'accès se fait par les Portes de Tlemcen et d'Espagne, se déploie selon une forme trapézoïdale d'Est en Ouest; au Nord, la Blanca de géométrie triangulée irrégulière. « La topographie du site en détermine naturellement l'emplacement, sur la rive gauche du ravin [Ras-El-Aïn] et au-dessus, dominant à la fois les sources et la ville » (Lespès, 1938, p. 64).

L'ensemble Casbah et Blanca constitue une unité dont le pourtour est contraint aux limites possibles des déclivités topographiques. On peut voir, comment l'importance des déclinaisons du terrain et des ravins, ont dicté les tracés des murs d'enceinte et des voies ainsi que les lieux de rassemblement.

La Place de la Perle qui dessert en même temps la Mosquée Imam el Houari (1799) et l'Église Saint-Louis (1838), est une singularité historique de proximité quasi mitoyenne de cultes musulman et chrétien. Le minaret et le clocher se font face bien qu'une légère surélévation de ce dernier, semble indiquer l'expression d'un pouvoir religieux qui s'impose à un autre (Fig. 3). Le sens de ce geste symbolique s'il en est, reste à décrypter.

A cette époque la relation de la ville avec les ravins et les fossés, consistait à les maintenir dans leur fonction naturelle de récepteurs fertiles grâce au ruissellement des eaux pluviales. Le fait même que les ravins les plus importants, figurent dans la toponymie, atteste de l'importance de leur rôle dans la société. Ainsi en est-il du « Conduit de la Vieille Mère » dit « Royal » (Bovoda de la Madre Vieja) qui traverse la ville d'Ouest en Est pour se dégorger en dehors de l'enceinte dans les jardins de la ville (Fey, 1858, p.173).

Mais le plus emblématique est le ravin de « Ras-el-Aïn » du nom de la source principale, aussi dénommé « Oued Erhi ». Ce ravin qui « ...fut décisif de l'implantation de la ville », constituait alors une partie vitale de l'écoumène des Autochtones jusqu'à ce que des aménagements urbanistiques de la période coloniale française, n'y occasionnent des perturbations écologiques. En l'occurrence combler un lit d'oued et y fonder un quartier pour plus de 15000 habitants (Lespès, 1938).

Le site est transformé suite aux capacités technologiques qui permettaient de gigantesques travaux de terrassements des ravins pour servir d'assiette à l'urbanisation<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> La Casbah, dans le cas d'Oran, correspond à la définition d'« un ouvrage fortifié indépendant servant autrefois de réduit pour la défense d'une place importante » (Larousse).

<sup>13</sup> Il faut attendre les temps présents pour que cette vision soit remise en question en déclarant inconstructibles ces zones accidentées.

Une partie de l'Oued Erhi est ensevelie, le conduit pluvial de la « Vieille Mère », est « détourné en amont vers la porte de Tlemcen » (Lespès, 1938), à l'embouchure sont édifiés les quais du port. Les remblais, entre la Porte de Tlemcen jusqu'à l'embouchure, enterrent une partie de l'oued faisant disparaître jardins vivriers, fontaines et moulins en aval de la source Ras-el-Aïn. Sous la direction de l'ingénieur Aucour en 1844, « un grand égout installé au fond du ravin ... fut comblé de manière à réaliser un grand boulevard de 30 mètres de large » (Derrien, 1886). (Fig. 8: Urbanisation sur l'Oued Erhi à Oran).

Un autre fait symptomatique de l'altération du ravin de Ras-el-Aïn, apparaît dans le document « Topographie du site d'Oran au 1/17000, d'après le plan Danger F.F. (Lespès, 1932-1934, p.229). On constate que tous les toponymes des ravins y sont mentionnés en légende, à l'exception de Ras-el-Aïn. L'effacement d'un toponyme autochtone qui figure parmi les éléments majeurs de l'identité d'Oran, est un moyen symbolique d'affirmation du pouvoir colonial.

Le nivellement des terrains pentus pour les besoins de l'urbanisation, se poursuit en empierrant les rues de Philippe, d'Orléans et de la Marine puis une partie du ravin de Aïn Rouina et de la Mina à l'Est de la ville. A l'instar du processus conceptuel de l'urbain européen, couplant progrès et modernité, la démarche aura pour conséquence la séparation entre la ville et son milieu naturel (Nahmias et Le Caro, 2012). L'application dans le contexte colonial en Algérie des orientations de Bugeaud et consort, substituent aux anciens vergers de l'oued Erhi, jardins, places et boulevard plantés, selon la conception européenne de l'embellissement urbain.

Aux endroits du Pont de Canastel, des parcelles cultivées du Rozal-Kasar et de l'embouchure de l'oued, s'implantèrent les nouveaux quartiers européens agrémentés du boulevard Stalingrad ainsi que des places Kleber, la République et des Quinconces. Ils accompagnent les équipements édilitaires œuvrant dans l'intérêt de la collectivité coloniale tandis que les militaires occupaient les lieux stratégiques hérités des situations antérieures.

L'aménagement du site étendu au ravin suivant, celui de la Mina dénommé « la Cressonnière », (toponyme significatif d'une activité maraîchère aujourd'hui disparue), comblé en 1951, opte pour une solution mixte de remblaiement des abords et enjambement par un tunnel de traverse au-dessus duquel est aménagé le passage soutient le Square Lyautey. Il sert la communication des voies entre le front de mer et le port.

**Fig. 8 : Urbanisation sur l'Oued Erhi à Oran**



Source : A. Bekkouche.

Légende : 1 : La Casbah, 2 : La Ville initiale, 3 : Rozalcazar, 4 : Quartier juif Derb, 5 : Place Kleber et Porte de Canastel, 6 : Place des Quinconces, 7 : Le Port, 8 : La Calère, La Marine.

Enfin, le Ravin Blanc, à la limite Est de la baie, recevra son appontement à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle (Fig. 11: Pont traversant le Ravin Blanc). Partiellement en friche, il comprend la voie ferrée qui relie le port à la zone industrielle périphérique. Il a longtemps accueilli par endroits, des parcelles cultivées qui disparaîtront peu à peu sous l'effet de l'urbanisation pour laquelle les terrains pentus ne constituent désormais plus un obstacle. Bien au contraire, les tours exploiteront l'opportunité de profiter du sous-sol pour y inclure des parkings. Selon cette conception, le site d'Oran perd irrémédiablement des valeurs de son équilibre écologique, des ressources de fertilisation des sols.

**Fig. 9 : Comblement de ravins à Oran, durant la période coloniale**

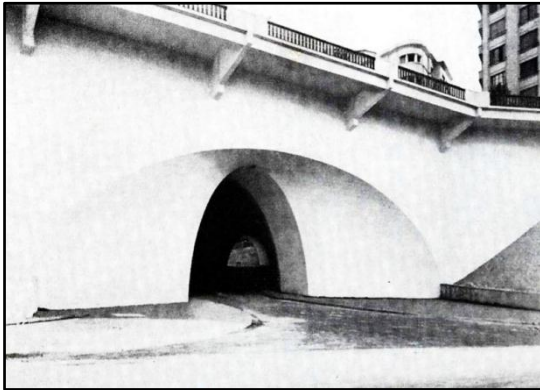


**Source :** [www.memoblog.fr/oran-ravins/](http://www.memoblog.fr/oran-ravins/).



**Source :** [www.memoblog.fr/oran-ravins/](http://www.memoblog.fr/oran-ravins/).

**Fig. 10 : Le ravin de la Cressonnière, 20<sup>ème</sup> siècle**



Franchissement du Ravin de la Cressonnière, les années 1950. Le tunnel rejoint le Square Lyautey et le Boulevard Front de Mer au-dessus.

**Source :** [www.memoblog.fr/oran-ravins/](http://www.memoblog.fr/oran-ravins/).

**Fig. 11 : Pont traversant le Ravin Blanc (Début 21<sup>ème</sup> s.)**



Source : A. Bekkouche.

### **La ville qui « tourne le dos à la mer », une plurivocité méditerranéenne**

En citant Albert Camus qui manifestait son dédain envers Oran et son urbanisme de frustrations, les Oranais reproduisent la formule que leur ville « tourne le dos à la mer ». Une ville en « forme d'escargot » où l'on tourne en rond et on s'ennuie, signifiera-t-il pour pester contre l'éloignement des plages et l'inaccessibilité de la nature. Ce qui exacerbait son ressentiment, c'est davantage la rupture physique avec les atouts existentiels de la côte maritime. Il est vrai que comparativement à d'autres villes côtières où l'accès à la mer est relativement aisé, la singularité d'Oran se rattache à celle de son site. A la différence d'Alger, l'emplacement d'Oran n'était pas originellement, orientée sur la baie mais lové en flanc de montagne et tourné vers l'oued et les vergers du ravin. Une espèce de « tropisme centripète » pour reprendre à une moindre échelle, l'image que Marc Côte (Côte, 1988) avait attribuée au sens de la territorialité des villes algériennes tournant le dos à la mer.

Une des anciennes traces d'anthropisation du site d'Oran, est connue sous le nom d'Ifre. Située sur le versant Est du Djebel Murdjadjo et de la ville, elle est signalée dans différents documents cartographiques espagnols des 16<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles<sup>14</sup>. Cette localisation en amont sur un terrain rocheux, avait la faculté de composer avec le site en tenant compte du cheminement

---

<sup>14</sup> Voir liste des références cartographiques.

des eaux pluviales, de la zone de fertilité des sols liée à l'oued, et des menaces venant de la mer. Elle s'inscrivait alors dans la logique défensive des cités méditerranéennes redoutant les invasions « loin de la côte pour ne pas être exposée aux attaques des pirates » (Benevolo, 1983, p. 43). Sachant que l'accès maritime à Oran, ne pouvait se faire que par la rade de Mers-el-Kébir à une dizaine de kilomètres à l'Ouest, on peut interpréter que c'est une façon de tourner le dos à la mer. En fait, la rupture est définitivement établie depuis la réalisation de la base navale. En cette circonstance, Lespès écrira :

« Et c'est ainsi que fut perdue l'occasion d'utiliser, pour l'embellissement de la ville, une des parties les plus les plus intéressantes du site d'Oran. On travaillait malencontreusement à multiplier les écrans entre la mer et les plus beaux quartiers d'une cité maritime. On peut aujourd'hui mesurer les effets de pareilles décisions. Elles ont permis de réaliser ce paradoxe d'une ville, haut placée sur un plateau, au-dessus de sa magnifique baie, et qui néanmoins dans la partie toute proche de la falaise et du port, regarde la mer mais ne la voit pas » (1938, p. 200).

En fait, l'expression « tourner le dos à la mer » est plurivoque et ne se limite pas qu'au cas d'Oran puisqu'elle s'applique à bien d'autres villes autour de la méditerranée. Vécue comme un paradoxe<sup>15</sup>, certaines d'entre elles, tentent de recréer le lien avec leur façade maritime. Barcelone qui était dans cette configuration, conçu dans les années 1990, un projet dans un esprit d'ouverture pour réorienter ses espaces publics dit de « récupération du front de mer ». Il faut savoir que jusqu'aux Jeux Olympiques de 1992, pratiquement tous les terrains en bord de mer étaient occupés par d'anciennes zones industrielles, la plupart désaffectées. Il y avait en plus, une ligne de chemin de fer, maintenant souterraine, qui longeait la plage et en empêchait l'accès » (Bonilla, 1997, p. 97).

Gênes, pour sa part, avait aussi perdu le lien avec la mer dans les années 1930. Il est recréé en 1992 par Renzo Piano qui remplace l'activité industrielle par le Workshop introduisant une activité urbaine et ludique. De même, s'agissant de Marseille, une réorientation s'est faite après que son extension dans les premières décennies du XIX<sup>ème</sup> siècle, avait « tourné le dos à la mer » (Bonillo et Borruey, 1992, p. 13).

Autrement signifiée par Fernand Braudel, l'expression est étendue à l'espace géographique où le Maroc et le Portugal « tournent le dos » à la méditerranée. Il en fait aussi une question de posture de l'observateur et de faculté virtuelle de situer les limites à l'horizon du climat méditerranéen.

---

<sup>15</sup> Le cas du Languedoc-Roussillon : « Paradoxe, cette région dite méditerranéenne tourne le plus souvent le dos à la mer », Robert Ferras, Dominique Borne, Pierre Desplanques, Tony Male et Clara Dematteis, p.45-76, Tréma, 5|1994 : Enseigner de la géographie (Actes de colloque).

Pour sa part, Geoffroy Mathieu (Mathieu, 2009), adopte l'attitude du promeneur orienté vers l'espace public. Il se détourne de la mer qu'il considère comme un objet de fixation, pour délibérément réorienter l'intérêt vers la ville. C'est dans ce « lieu de vie ordinaire » qu'il explore les petites choses qui font les curiosités de six villes-ports Marseille, Beyrouth, Valence, Alger, Gênes, Tripoli.

Le point de vue d'Evelyne Ritaine (2003) interroge le sens de l'expression face au phénomène des migrations qui secouent le monde. Elle établit un parallèle avec le passé où « ... certains villages côtiers, bâtis à l'écart des flots, tournant le dos à la mer. Jadis, on y fuyait la malaria endémique des côtes; ... ; on y redoutait, surtout, les invasions par la mer ». En pointant la méfiance actuelle de « certains pays d'Europe du Sud vis-à-vis des flux migratoires » (Ritaine, 2003, p. 143-158), elle déplace le débat au niveau géopolitique et ironise, en jouant sur les mots « qu'ils semblent... aujourd'hui, politiquement, autant dos au mur que dos à la mer ».

### **Conclusion : Les effets paradoxaux de la modernité et du progrès à l'interface du milieu de vie**

L'approche mésologique pour comprendre les particularités de l'anthropisation du site d'Oran, a révélé un certain nombre de paradoxes en rapport aux transformations dont il a été l'objet.

Sa genèse depuis le 10<sup>ème</sup> siècle, période de création de la ville, a ainsi montré les logiques d'occupation, d'aménagement et d'organisation spatiale incluant les localisations des formes d'urbanisation en rapport aux réseaux de communication.

Le site d'Oran se caractérise par certains aspects morphologiques propres au milieu méditerranéen au sens paradoxal évoqué par Fernand Braudel<sup>16</sup>. Pour autant et malgré les similitudes apparentes des sites méditerranéens, la « contingence de l'histoire » indique comment ...les sociétés y ont « développé leurs propres genres de vie» (Berque 2016, p.4). Cette altérité apparaît entre autres, à travers les spécificités des symboles utilisés par le pouvoir en place. Parmi les fondements qui les identifient, celui du religieux manifeste son existence dans la concrétisation d'édifices remarquables tels que mosquée, église, chapelle, marabout mais aussi de représentations emblématiques à la gloire d'une civilisation. Véritables « motifs écroulés », leur proximité relative singularise aujourd'hui la valeur patrimoniale du centre historique.

---

<sup>16</sup> Parmi les nombreux travaux évoquant les paradoxes de la Méditerranée, voir aussi Paul Balta :

- *La Méditerranée, une mer de paradoxes*, IEMed Quaderns de la Mediterrània, 2017, pp.177-185.

- *Méditerranée. Défis et enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2000.



Chronologiquement, les occupations du site ont d'abord eu un rapport avec l'environnement en tant que source de danger et milieu nourricier à protéger. Au-delà des contraintes topographiques du site initial, le relief a fourni un emplacement approprié pour assurer les besoins de défense et de subsistance à la population. A cet effet, espace construit et espace cultivé, entretenaient des « relations trajectives » composant avec les attributs de la nature et la « subjectivité » de l'être humain.

Avec la colonisation française de 1830 à 1962, au nom du progrès et de la modernité occidentale, des travaux importants de terrassements, marquant la transition du pouvoir colonial, engagent des transformations radicales de la morphologie du site. En plus des risques sismiques et des fragilités qui caractérisent le milieu méditerranéen, ces modifications ont accentué les vulnérabilités naturelles du sol, notamment pour ce qui concerne le comblement des terrains ravinés.

Durant plus d'un siècle, des aménagements d'Oran se sont effectués en partie contre son site naturel et sa population d'origine : déviation et rupture des liens de communications ancestraux, urbanisation des ravins et du littoral « tournant le dos à la mer ». En conséquence, certains désagréments perceptibles, préoccupent les chargés de l'urbanisme actuels s'agissant de l'orientation à donner à la planification urbaine.

L'instabilité active du sous-sol qui se traduit de nos jours sous forme d'affaissement en milieu urbain, complique les problèmes de gestion de la ville et ses perspectives de développement. L'étiquette de « ville moderne » attribuée à Oran au sens de la civilisation européenne (Tinθοιν, 1956)<sup>17</sup>, censurait manifestement certains aspects peu glorieux de la ségrégation spatiale et sociale. Au sens urbanistique et architectural, « Oran ville moderne » (Guerroudj, 1991), conjecture son esprit d'ouverture et un « mode de vie » symbolisés par les principes de l'urbanisme moderne. Tel concept qui paradoxalement, qualifie la « dualité ville-campagne » de « clé de l'urbanisme moderne »<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Robert Tinθοιν p. 186, s'inspirant de Siegfried André (1955) dont la conception de la modernité repose sur la maîtrise technologique : « ... notre civilisation moderne...est devenue, avant tout, une civilisation technique, elle se caractérise par le progrès de l'outillage industriel, entraînant une amélioration du niveau de vie. C'est là que réside véritablement le contraste entre la civilisation occidentale et les autres civilisations », in « La technique et la culture dans une civilisation moderne », Bulletin technique de la Suisse romande, <https://www.e-periodica.ch>, p. 36-43.

<sup>18</sup> D'après le Dictionnaire définition français |Reverso<https://dictionnaire.reverso.net/francais-definition/ville>

Avec la modernité, la technologie introduite à partir du 20<sup>ème</sup> siècle, s'applique à l'urbanisation du site d'Oran dont les limites fictives des différents plans d'aménagement, favorisent l'étalement urbain au détriment de l'espace nourricier.

La « course au progrès » pour rattraper le retard des programmes de développement, soutenue par l'urbanisme progressiste et ses moyens technofinanciers, se traduit paradoxalement par des applications uniformisantes et ségrégatives où « l'informel » tient lieu de « ... palliatif à l'incapacité de l'État, à tout prendre en charge » (Belguidoum et Mouaziz, 2010, p.112). Des signes de décalage certains, renvoient l'image d'une quotidienneté où se côtoient opulence ostentatoire et précarisation socio-spatiale.

Ainsi, le processus de globalisation du modernisme occidental poursuit son avancée en dépit des « revers sociaux » et autres perversions du progrès technique, dépendamment des enjeux du contexte et de la complexité du milieu de vie. Mais comment définir la modernité? Est-ce par rapport à « l'usage de certaines catégories d'objet techniques »? Comme l'a signalé Vincent Battesti au Jérid où les enquêtés souhaitaient « le maintien de « traditions », mais en se modernisant » (Battesti, 2005, p. 310). Rapportée à l'usage de l'élément végétal en milieu urbain, se définirait-elle selon le concept du « jardin planétaire » de Gilles Clément ? (Clément, 1997).